

Montréal, le 17 mai 2021

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Joelle Cardinal
Affaires juridiques
Hydro-Québec
75, boul. René-Lévesque Ouest – 4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande d'adoption de la norme de fiabilité CIP-012-1
Dossier de la Régie : R-4152-2021**

Chère consœur,

Le 31 mars 2021, Hydro-Québec, par sa direction principale Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau, désignée de façon provisoire à titre de Coordonnateur de la fiabilité au Québec (le Coordonnateur), a déposé auprès de la Régie de l'énergie (la Régie) une demande visant l'adoption de la norme de fiabilité de la North American Electric Reliability Corporation (NERC) CIP-012-1 (la Norme) et de son annexe Québec, dans leur version française et anglaise (la Demande).

La Régie a bien reçu votre correspondance du 14 mai dernier, appuyée par une correspondance de RTA du même jour, requérant un nouveau délai pour compléter des discussions avec l'entité RTA.

Compte tenu des motifs invoqués, la Régie accorde les délais supplémentaires demandés. En conséquence, elle fixe au **15 juin 2021 à 12h** la date pour le dépôt de la demande d'intervention amendée de l'entité RTA, au **22 juin 2021 à 12h** la date pour le dépôt des commentaires du Coordonnateur à ce sujet ainsi qu'au **28 juin 2021 à 12h** la date pour le dépôt d'une réplique de RTA, le cas échéant.

En regard de ces délais inattendus qui retardent l'étude du dossier sur le fond et afin d'être en mesure de traiter adéquatement des points additionnels sur lesquels le Coordonnateur et l'entité RTA sont en discussion, la Régie demande au Coordonnateur de déposer, au plus tard le **22 juin 2021 à 12h**, une demande amendée par laquelle la date d'adoption de la Norme est repoussée d'au moins un trimestre.

Aussi, par souci d'efficacité dans le traitement de la Demande et avant d'entamer son examen sur le fond, la Régie sollicite certaines informations additionnelles du Coordonnateur, à savoir le dépôt de la version anglaise du document « *Technical*

Rationale and Justification for Reliability Standard CIP-012-1 » cité parmi les documents connexes de la Norme. Plus précisément, la Régie demande le dépôt de la version utilisée par le Coordonnateur pour préparer son dépôt initial au plus tard le **22 juin 2021 à 12h**.

Veillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Véronique Dubois

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/vd